

Journée du 16 mars

Réunion du matin à la CFDT à 11h30

35 présents représentant 25 organisations

Les membres du COSPAR présents ont tout d'abord échangé parfois assez vertement, voire virulemment, sur les conditions de l'invitation par la Région à la réunion de dimanche 15 mars. Cette réunion dont l'objectif déclaré par le Président de Région était de « permettre de faire le point sur les négociations en cours, d'évaluer les opportunités et les difficultés rencontrées et de déterminer une méthode de concertation » s'est fait en présence du Président du Conseil Régional, de la Présidente du Conseil Général, du Président du CESR, et de la toute nouvelle Fédération des Entreprises de la Réunion, avec notamment Joël Mongin. Ni le MEDEF, ni la CGPME ne participaient à cette réunion. Pour ce qui concerne la participation des entreprises aux 200 € la FER a fait savoir sans ambiguïté qu'elle ne participerait pas aux 50 € réclamés par le Préfet en complément des 100 € du RSTA. Les collectiivtés se sont également exprimées sur les modalités de leur participation à l'effort global, notamment en direction de leurs propres salariés et de leur public prioritaire. Un chiffrage de l'enveloppe nécessaire pour satisfaire la revendication du COSPAR sur les bas salaires, les petites retraites, les minima sociaux, les bourses étudiantes faisant l'objet d'une budgétisation de l'Etat, devrait être produit par les 2 collectivités dans les meilleurs délais.

Un compte-rendu plus détaillé pourra être publié ultérieurement.

Des groupes de travail étant prévus pour l'après-midi (Minima sociaux à la Préfecture, Service Public de l'Education Nationale au Rectorat), des délégations ont été constitués pour participer à ces réunions .

Groupes de travail prévus mardi 17 mars :

- 9h à la Préfecture : FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
- 11h à l'IEDOM : ABUS BANCAIRES

Du côté de Saint-Pierre ...

Préparation de la journée de jeudi

- Le rassemblement a été fixé place de la Mairie à 9h
- Parcours : rue des Bons Enfants -> Ravate -> Rue Cayenne -> Rue Marius et Ary Leblond -> Rd point Cadjee -> Bd Hubert Delisle -> **BOULODROME**

Au boulodrome : prises de parole, marmites découverts, groupes musicaux

Mercredi 18, distribution de tracts "appel à la grève" vers les grandes surfaces et axes routiers

Nos camarades du sud réfléchissent à la possibilité d'une banderole et d'une prise de parole spécifique à la mairie (UMP) pour dénoncer la politique du gouvernement, ainsi que sur la gestion de la prise de parole au boulodrome. De plus les propositions pour les moyens humains et matériels (groupes musicaux, sono, voiture sono) sont les bienvenues.

Une réunion est prévue mardi à la sous-préfecture, à l'ordre du jour : le parcours; possibilité d'électricité au boulodrome, service d'ordre.

Prochaine réunion du groupe sud : mardi 17 mars 17h.

**PROCHAINE RÉUNION DU COSPAR À LA CFDT
MARDI 17 MARS À 10 H**

Pour info

Effectifs et fourchettes de salaires à la Réunion selon la taille des entreprises

Effectifs salariés par tranche de salaire et taille d'entreprise

Champ : ensemble des emplois ordinaires des secteurs marchands, donc hors EPIC, Collectivités territoriales et hôpitaux,

Source : DADS 2006, salariés au lieu de travail

Tranche de salaire brut	- de 11 salariés	11 salariés et plus	Total
entre 0,9 et 1,0 SMIC	3 887	5 051	8 938
entre 1,0 et 1,1	9 960	12 166	22 126
entre 1,1 et 1,2	6 567	12 774	19 341
entre 1,2 et 1,3	5 169	11 206	16 375
entre 1,3 et 1,4	3 449	8 700	12 149
entre 1,4 et 1,5	2 372	6 778	9 150
entre 1,5 et 1,6	1 827	5 712	7 539
entre 1,6 et 1,7	1 282	4 741	6 023
entre 1,7 et 1,8	850	3 899	4 749
entre 1,8 et 1,9	701	3 472	4 173
entre 1,9 et 2,0	521	3 041	3 562
entre 2,0 et 2,1	414	2 632	3 046
entre 2,1 et 2,2	381	2 212	2 593
entre 2,2 et 2,3	319	1 954	2 273
entre 2,3 et 2,4	281	1 595	1 876
entre 2,4 et 2,5	231	1 432	1 663
entre 2,5 et 2,6	212	1 267	1 479
entre 2,6 et 2,7	150	1 098	1 248
entre 2,7 et 2,8	157	982	1 139
entre 2,8 et 2,9	165	854	1 019
entre 2,9 et 3,0	157	817	974
entre 3,0 et 3,1	131	697	828
entre 3,1 et 3,2	126	595	721
entre 3,2 et 3,3	97	561	658
entre 3,3 et 3,4	93	437	530
entre 3,4 et 3,5	88	511	599
entre 3,5 et 3,6	77	398	475
entre 3,6 et 3,7	59	379	438
entre 3,7 et 3,8	43	344	387
entre 3,8 et 3,9	48	285	333
entre 3,9 et 4,0	43	294	337
entre 4,0 et 4,1	47	260	307
entre 4,1 et 4,2	31	203	234
entre 4,2 et 4,3	26	160	186
entre 4,3 et 4,4	24	169	193
entre 4,4 et 4,5	22	141	163
entre 4,5 et 4,6	25	161	186
entre 4,6 et 4,7	25	146	171
entre 4,7 et 4,8	18	159	177
entre 4,8 et 4,9	25	111	136
entre 4,9 et 5,0	20	112	132
plus de 5,0 SMIC	288	1 775	2 063
Total	40 408	100 281	140 689
jusqu'à 1,4 SMIC	29 032	49 897	78 929
jusqu'à 2,5 SMIC	38 211	87 365	125 576